

II Entreprises à mission, très pertinent pour le secteur de la santé !

Par Prune Nercy, Catherine Franc & Pauline d'Orgeval, Cofondatrices de deuxiemeavis.fr

Dès le décret d'application début 2020, le statut d'entreprise à mission avait déjà fait de nombreux émules : Danone (1), la CAMIF, la MAIF, Nutriset ou encore OpenClassroom. Ces entreprises veulent faire émerger un modèle qui contribue au bien commun et à l'intérêt collectif. Une conviction plus encore d'actualité avec la crise du COVID-19. La pandémie sonne le glas ou l'ultime rappel : il ne peut être question de recommencer comme avant, de ne pas s'interroger sur la place et le rôle de nos entreprises dans notre société.

Acter le changement d'ère

Comme deuxiemeavis.fr, beaucoup d'entreprises n'ont pas attendu la mise en place du statut d'entreprise à mission pour en adopter les convictions et en revêtir les atours. Comme elles, nous avons la certitude que notre entreprise doit constituer un vrai levier d'innovation au service du bien commun. C'est cette vision qui nous anime depuis la naissance de notre projet deuxiemeavis.fr.

Rien d'illusoire dans tout cela. Entreprise à mission (2) nous devenons mais entreprise nous restons. Si générer du profit est une nécessité pour pérenniser et développer notre entreprise, celle-ci porte une ambition bien plus large : celle de bâtir un modèle dont le profit dépend intimement du bénéfice "humain" que les salariés, les partenaires et, plus largement, la société en retire.

Le bien commun au cœur de l'engagement

S'il y a bien un secteur d'activité qui ne doit être guidé par le seul profit, c'est celui de la santé. Car si nous sommes les premiers convaincus qu'un système de santé qualitatif et organisé a besoin de moyens, priorité doit d'abord être donnée aux patients et à la société, dans toute sa diversité.

Pour ce faire, arrêtons d'opposer systématiquement profit et missions d'intérêt général. Arrêtons aussi de distinguer acteurs du public et acteurs du privé de la santé. Tous deux portent chevillé au corps cette volonté de servir d'abord l'intérêt général. Les ESPIC (Établissements de santé privé d'intérêt collectif), qui ont eu un rôle clé dans la gestion de la crise sanitaire, sont d'ailleurs la parfaite illustration de ce que peut être une entreprise à mission. Acteurs du public, du privé et de l'associatif, qui forment notre système de santé, doivent dépasser ce clivage qui n'a plus lieu d'être et s'entendre sur les termes d'une mission commune.

1 <https://www.usinenouvelle.com/article/danone-pionnier-de-l-entreprise-a-mission.N977736>

2 <https://www.economie.gouv.fr/cedef/societe-mission>

L'entreprise à mission, concrètement

Être une entreprise à mission (3), c'est mettre la mission au cœur de la stratégie de l'entreprise, en l'inscrivant dans ses statuts mais aussi en y associant au maximum ses parties prenantes (collaborateurs et partenaires de son écosystème) dans le cadre d'un Comité de Mission. C'est ce dernier qui va s'assurer des engagements sincères et indéfectibles de l'entreprise au service de la mission choisie, qui va s'assurer en plus d'un Organisme Tiers Indépendant que l'évaluation de la mise en œuvre de sa mission soit rigoureuse, indépendante et transparente. La mission est ainsi la substantifique moelle qui qualifie et anime l'entreprise.

Un statut très pertinent pour toutes les entreprises du secteur de la santé

Notre projet, notre entreprise sont construits sur une conviction simple : rendre l'expertise médicale accessible à tous. Chacune de nos actions est mue par cette mission que nous nous sommes fixés.

Or, pour réussir, celle-ci doit être le fruit d'une authentique collaboration avec toutes celles et ceux qui, dans le monde de la santé, partagent cet objectif. Comme l'ont cruellement montré la crise sanitaire et les échanges du Ségur de la Santé, au-delà des problématiques budgétaires et financières, ce sont bien les questions relatives à la gouvernance et aux missions qui sont au cœur de la réflexion et de la solution.

Notre objectif est donc clair. Nous sommes une entreprise à mission pour participer à la co-construction de la démocratie sanitaire (4) de demain, à la fédération de toutes les énergies, de toutes les entreprises, publiques comme privées, qui souhaitent remettre la mission au cœur de notre système de santé. Car s'il y a bien un secteur pour lequel le statut d'entreprise à mission prend tout son sens, c'est bien celui de la santé.

3 <https://www.entreprisesamission.com/notre-manifeste/>

4 https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/06/26/sante-il-est-grand-temps-de-renforcer-la-democratie-sanitaire-dans-chaque-territoire_6044264_3232.htm